

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réaction au communiqué de la RDC sur les relations avec la Belgique

Le Gouvernement belge prend acte de l'annonce par les autorités congolaises de mesures concernant l'agence de développement belge Enabel et la maison Schengen à Kinshasa.

La Belgique regrette cette annonce qui risque d'empêcher l'agence Enabel d'opérer directement et significativement en faveur de la population congolaise, principalement dans les secteurs de l'agriculture, de la santé publique et de l'enseignement. Cette décision affecterait aussi les centaines de collaborateurs congolais qui travaillent pour l'agence. La Belgique rappelle qu'à travers ses décisions, visites et présence sur place, elle veille avant tout à soutenir la population congolaise. C'est tout le sens de sa décision du 10 janvier 2018 qui vise à réorienter un quart des moyens disponibles de la coopération gouvernementale vers l'aide humanitaire et la coopération avec les organisations de la société civile congolaise, les universités et les institutions scientifiques.

À l'instar de ses partenaires régionaux, européens et internationaux, la Belgique souhaite avant tout que les besoins et les droits fondamentaux de la population soient pris en compte et que l'on aille vers des élections crédibles.

Comme par le passé, le gouvernement belge réitère son attachement à un dialogue politique avec la RDC.

Enfin, la maison Schengen à Kinshasa est une représentation commune qui délivre des visas vers l'espace Schengen pour le compte de 17 Etats membres de l'Union européenne (République Tchèque, Allemagne, Estonie, France, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Hongrie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Finlande, Suède, Slovaquie et Belgique) ainsi que pour la Norvège. La Belgique se concertera dès lors avec ses partenaires européens, tout autant concernés par cette décision, qui affectera la délivrance de ces visas pour les ressortissants congolais.